



**La Mairie de Champigneulle recrute
UN MECANICIEN CHARGÉ
DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MATERIELS**

**CADRE D'EMPLOIS
DES ADJOINTS TECHNIQUES ET DES AGENTS DE MAITRISE**

Ouverts aux contractuels ou fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

Attributions

Sous l'autorité du directeur des services techniques (DST), les missions du mécanicien chargé de la flotte automobile (véhicules légers, engins et poids lourds) et des matériels sont :

Sur la flotte automobile et les matériels :

- 1. Diagnostic et contrôle**
- 2. Entretien et maintenance**
- 3. Réparation et intervention**
- 4. Planification et exploitation**
- 5. Planification des opérations de maintenance et de contrôle**
- 6. Entretien et sécurisation de l'atelier et de ses équipements**
- 7. Réalisation des astreintes hivernales et techniques**

Profil

Savoir/Savoir faire

- . Etre titulaire du CAP Mécanicien maintenance des véhicules automobiles (option VL/PL) ou équivalent
- . Posséder ou acquérir en interne les habilitations nécessaires à la conduite d'engins (permis B indispensable, permis C souhaité)
- . Maîtriser la réglementation hygiène et sécurité, ainsi que les principes de prévention
- . Connaître les règles sécuritaires en matière d'intervention sur le domaine public
- . Connaître les procédures de collecte et d'élimination des déchets spécifiques
- . Savoir appliquer une démarche de diagnostic (méthodes et techniques)
- . Maîtriser les technologies des véhicules et des systèmes
- . Connaître les spécificités de plan de maintenance par type de véhicules

Savoir être

- . Etre en mesure de travailler en équipe et en transversalité
- . Faire preuve de rigueur et de méthode dans l'organisation de son travail
- . Savoir rendre compte de ses actions
- . Savoir respecter les procédures définies

Conditions d'exercice

- ✓ Travail en atelier ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons

- ✓ Horaires réguliers du lundi au vendredi (8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30) avec amplitude variable en fonction des nécessités de service (astreintes).

Rémunération et conditions

- ✓ Selon grille indiciaire des adjoints techniques et des agents de maîtrise, régime indemnitaire, prime de service + astreintes + renfort Centre Technique Municipal (CTM)
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ 37h30 heures par semaine (sauf nécessités de services)
- ✓ 25 jours de congés annuels + 2 jours de congés fractionnés + 15 jours de RTT
- ✓ Véhicule d'astreinte mis à disposition
- ✓ Participation employeur à la mutuelle et prévoyance
- ✓ Adhésion possible au Comité des Œuvres Sociales (billetterie, etc.)
- ✓ Possibilité de restauration sur place ou accès au restaurant collectif.

Merci d'adresser votre candidature au plus tard pour le **lundi 26 août 2024** :

Monsieur le Maire

1, rue de l'hôtel de Ville

54250 Champigneulle

Ou par mail à l'adresse ci-dessous :

c.bertinet@mairie-champigneulle.fr